



PRÉFET DU NORD

Lille, le 1<sup>er</sup> avril 2016

## Communiqué de presse

### DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT : FIN DE LA PERIODE DITE DE VEILLE HIVERNALE



Pour faire face à la dégradation des conditions climatiques durant l'hiver, des places de mise à l'abri sont ouvertes chaque année, pour compléter l'offre d'hébergement et de logement adapté mobilisable tout au long de l'année.

Dans le département du Nord, pour la période dite de veille hivernale 2015-2016, 686 places de mise à l'abri ont été mobilisées depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015, en complément des 11 300 places d'hébergement et de logement adapté ouvertes toute l'année. Près de 3 millions d'euros ont été mobilisés pour le dispositif d'accueil hivernal, permettant de mettre à l'abri des ménages privés de logement.

Afin de préparer la fermeture de ces places temporaires au 31 mars, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Nord a engagé dès le début de cette année, des travaux avec les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) implantés dans le département.

Ces travaux ont permis de proposer des solutions de sortie aux personnes accueillies. Sur Lille où 338 places étaient ouvertes, 248 personnes ont, entre le 1<sup>er</sup> mars et la fin de la veille hivernale, trouvé des solutions d'orientation. La majorité des personnes a été orientée par le SAIO vers des structures d'hébergement ; une minorité d'entre elles a pu mobiliser des solutions personnelles.

Il est à noter la participation active des associations œuvrant dans le secteur de « l'accueil, hébergement, insertion » afin de mobiliser les solutions type logement social, pension de famille ou encore hébergement.

Enfin, une pérennisation de 45 places supplémentaires d'hébergement à destination des hommes isolés est venue compléter le nombre de solutions mobilisables.

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr